

Année scolaire 2022-2023

Fort de France, le 31 janvier 2022



INFORMATIONS AUX FAMILLES AYANT UN OU PLUSIEURS ENFANTS SCOLARISÉS AU SÉMINAIRE COLLÈGE (1er et 2nd degrés)

Campagne d'inscription & réinscription pour l'année 2022-2023 (Phase 1 : DEMANDES)

Du 3 au 20 février 2022

DEMANDE DE NOUVELLE INSCRIPTION (PRÉINSCRIPTION) du 3 au 20 février 2022

Les parents qui souhaitent **inscrire un nouvel enfant** au Séminaire Collège Sainte Marie

ECOLE COLLEGE LYCEE peuvent en faire la demande :

en renseignant le formulaire suivant ([cliquez ici](#))

<https://preinscriptions.ecoledirecte.com/?RNE=9720064M>



Scanner le QR code pour accéder au formulaire

- A la fin de l'enregistrement de l'enfant, si vous souhaitez ajouter un autre enfant de la fratrie, il vous suffit de cliquer « Inscrire un autre élève » :

[+ Inscrire un autre élève](#)

[Envoyer la demande](#)

NB : Pour le Collège ou le Lycée, veuillez préciser le site souhaité : Fort-de-France ou Rivière-Salée.

Après étude de votre demande par le Secrétariat des inscriptions, une réponse vous sera donnée par le Chef d'Établissement concerné (1er et/ou 2nd degré(s)) en vue d'un entretien dans les meilleurs délais.

DEMANDE DE RÉINSCRIPTION du 3 au 20 février 2022

- FORMULATION DES VŒUX :

Les parents qui souhaitent **réinscrire leur(s) enfant(s)** **ECOLE COLLÈGE LYCÉE** peuvent en faire la demande dans leur espace parent dans Ecole Directe.

NB : Vœux de spécialités des classes de 2^{NDE} vers la 1^{ÈRE}

Veuillez en prendre connaissance sur notre site internet [\[Spécialités en Cycle Terminal\]](#) ([cliquez ici](#))

Réponse administrative : après le dernier conseil de classe de l'année et la validation du Chef d'Établissement, vous pourrez poursuivre le dossier de réinscription dans votre espace parent.

DEMANDE DE NON-RÉINSCRIPTION du 3 au 20 février 2022

Les parents qui ne souhaitent pas réinscrire leur(s) enfant(s), doivent le signaler **AU PLUS TÔT** dans leur espace parent dans Ecole Directe ; cela nous permettra d'apporter des réponses aux demandes d'inscription en attente.

Elisabeth MASOT
Chef d'Établissement du 1er degré

Alain ARNAULD
Chef d'Établissement du 2nd degré